

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance (désigné le *Fonds*) investit principalement dans une combinaison de placements directs dans d'autres fonds de placement (désignés individuellement, le *fonds sous-jacent*, et collectivement, les *fonds sous-jacents*) qui sont présentés dans le tableau Principales positions de l'aperçu du portefeuille de placements, et dans des titres. Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 23 681 \$ au 31 août 2020 à 19 157 \$ au 28 février 2021, en baisse de 19 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 4 818 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 1,8 % pour la période, contre 1,4 % pour son indice de référence, soit l'indice des prix à la consommation du Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les taux d'infection à la COVID-19 ont augmenté au cours de cette période, et des mesures de confinement ont été mises en place pour freiner la propagation du virus. On a reconnu que les mesures de confinement devaient être plus ciblées afin d'éviter de vastes perturbations économiques. Cependant, la propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 s'est accélérée pendant le temps des Fêtes et a entraîné la prise de mesures plus strictes. Vers la fin de 2020, un certain nombre de vaccins ont montré des taux d'efficacité plus élevés que prévu pendant les phases finales des essais cliniques et ont été approuvés par les autorités sanitaires.

L'économie américaine a commencé à se redresser plus rapidement que prévu et la reprise économique de la Chine a également été vigoureuse. La situation suggérait un petit point d'inflexion de la croissance séquentielle. Le secteur des loisirs a été défavorablement touché par les récentes mesures de confinement tandis que le secteur manufacturier a continué de faire bonne figure.

Les élections présidentielles américaines ont été le centre de l'attention au cours des mois d'octobre et de novembre. La volatilité des marchés a été alimentée par des théories mettant en doute la légitimité du processus électoral. Joe Biden a toutefois été confirmé à titre de président des États-Unis.

Une surpondération modérée dans les actions des marchés émergents a favorisé le rendement du Fonds. Les marchés boursiers asiatiques ont subi une correction moins sévère pendant la pandémie et ont rebondi rapidement par la suite. Une surpondération modérée dans les actions de sociétés mondiales à petite capitalisation a aussi contribué au rendement. Les actions de sociétés à petite capitalisation sont généralement plus cycliques (sensibilité aux changements économiques) que celles des sociétés à grande capitalisation. Ces sociétés ne possèdent généralement pas la taille ou la capacité de résister à un ralentissement économique et leurs titres ont donc connu un piètre rendement. Toutefois, lorsque le marché a ensuite délaissé les actions de sociétés à grande capitalisation pour se tourner vers les actions cycliques, les actions de sociétés à petite capitalisation ont fait meilleure figure.

Une surpondération modérée dans les secteurs de l'énergie et des métaux industriels a favorisé le rendement du Fonds. Les interventions énergiques des banques centrales et des gouvernements ont créé des attentes quant à une reprise économique inflationniste. En outre, la reprise économique mondiale a été menée par la Chine. Les prix des métaux industriels et de l'énergie sont très touchés par ces deux facteurs.

Une position légèrement surpondérée en obligations des marchés émergents et dans l'or a nuí au rendement du Fonds. Dans le contexte du redémarrage de l'économie mondiale après l'arrêt provoqué par la

pandémie, les taux d'intérêt près de zéro sont devenus insoutenables. Sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt américains, les obligations mondiales, y compris celles des marchés émergents, ont reculé. L'or bénéficie normalement de la baisse des taux d'intérêt et de l'aversion des investisseurs pour le risque. L'amélioration des perspectives économiques a inversé ces deux tendances et le cours de l'or a baissé.

Le conseiller en valeurs a ajouté de nouvelles positions dans les secteurs de l'énergie et des métaux industriels puisque l'économie mondiale a commencé à se redresser au cours de la période, menée par celle de la Chine. Les mesures plus énergiques prises par les banques centrales et les gouvernements ont entraîné une reprise économique inflationniste.

L'exposition du Fonds aux obligations des marchés émergents libellées en dollars américains a été augmentée. Comme le rendement de ces obligations a considérablement reculé pendant la crise de la COVID-19, leur coût de portage est maintenant attrayant de l'avis du conseiller en valeurs. Les positions du Fonds dans les actions de sociétés mondiales à petite capitalisation ont également été augmentées. Les actions des sociétés à petite capitalisation, qui sont généralement plus cycliques, ont affiché un piètre rendement au début de la période. Comme le marché s'est ensuite tourné vers les actions cycliques, le conseiller en valeurs est d'avis que les actions de sociétés à petite capitalisation devraient faire meilleure figure.

La position du Fonds dans les actions américaines a été réduite. Tandis que le marché s'est détourné des titres qui se sont démarqués, lesquels commencent à être rattrapés par les titres qui ont moins bien fait, le conseiller en valeurs est d'avis que les actions américaines pourraient afficher un rendement inférieur. En outre, les entreprises américaines du secteur des technologies de l'information qui occupent une position dominante font l'objet d'examen attentifs par des organismes de réglementation tant aux États-Unis qu'en Europe. Elles sont visées par de multiples poursuites judiciaires pour abus de pouvoir et suppression de la concurrence. Cela pourrait avoir une incidence négative importante sur les modèles économiques de ces entreprises.

Le taux de rotation inférieur du portefeuille du Fonds au cours de la période découle principalement de la satisfaction du conseiller en valeurs quant au positionnement du Fonds.

Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuilles engagés par le Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore pour le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de

courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la

législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,13 \$	11,79 \$	11,31 \$	11,34 \$	11,64 \$	11,94 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,63 \$	0,11 \$	0,23 \$	0,53 \$	0,24 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,14)	(0,26)	(0,26)	(0,26)	(0,27)	(0,28)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,26	0,29	(0,05)	0,28	0,03	0,14
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,53)	0,33	0,55	(0,44)	0,09	0,38
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,22 \$	0,47 \$	0,47 \$	0,11 \$	0,09 \$	0,31 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,01 \$	0,21 \$	– \$	0,01 \$	0,04 \$	– \$
Des dividendes	–	0,01	–	–	–	–
Des gains en capital	0,15	–	–	0,14	0,27	0,62
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,16 \$	0,22 \$	– \$	0,15 \$	0,31 \$	0,62 \$
Actif net à la fin de la période	12,19 \$	12,13 \$	11,79 \$	11,31 \$	11,34 \$	11,64 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	13 381 \$	18 662 \$	23 828 \$	23 384 \$	21 189 \$	9 531 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 098 208	1 538 812	2 021 319	2 067 694	1 868 670	818 516
Ratio des frais de gestion⁵	2,17 % *	2,19 %	2,18 %	2,19 %	2,32 %	2,47 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,71 % *	2,58 %	2,58 %	2,65 %	2,98 %	3,39 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 % *	0,11 %	0,25 %	0,19 %	0,09 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	12,39 %	52,12 %	82,97 %	52,40 %	130,06 %	220,93 %
Valeur liquidative par part	12,19 \$	12,13 \$	11,79 \$	11,31 \$	11,34 \$	11,64 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,54 \$	12,15 \$	11,57 \$	11,49 \$	11,86 \$	12,01 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,60 \$	0,11 \$	0,21 \$	0,53 \$	0,07 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,06)	(0,12)	(0,13)	(0,12)	(0,12)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,31	0,33	(0,13)	0,20	0,26	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,56)	0,33	0,53	(0,47)	(0,19)	0,24
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,29 \$	0,65 \$	0,48 \$	0,14 \$	0,02 \$	0,25 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,27 \$	0,32 \$	0,03 \$	0,10 \$	0,22 \$	– \$
Des dividendes	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02	0,02
Des gains en capital	0,72	–	–	0,07	0,27	0,63
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	1,02 \$	0,33 \$	0,05 \$	0,18 \$	0,51 \$	0,65 \$
Actif net à la fin de la période	11,83 \$	12,54 \$	12,15 \$	11,57 \$	11,49 \$	11,86 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 691 \$	4 871 \$	5 695 \$	8 767 \$	3 485 \$	2 529 \$
Nombre de parts en circulation⁴	481 017	388 519	468 734	757 529	303 392	213 341
Ratio des frais de gestion⁵	0,97 % *	1,00 %	0,98 %	0,98 %	1,02 %	1,04 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,59 % *	1,51 %	1,48 %	1,53 %	1,84 %	1,82 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 % *	0,11 %	0,25 %	0,19 %	0,09 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	12,39 %	52,12 %	82,97 %	52,40 %	130,06 %	220,93 %
Valeur liquidative par part	11,83 \$	12,54 \$	12,15 \$	11,57 \$	11,49 \$	11,86 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,19 \$	10,79 \$	10,21 \$	9,99 \$	10,28 \$	10,03 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,52 \$	0,11 \$	0,23 \$	0,48 \$	(0,13) \$	0,04 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,20	0,26	(0,01)	0,28	0,18	0,28
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,35)	0,21	0,54	(0,46)	0,81	0,52
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,36 \$	0,57 \$	0,74 \$	0,29 \$	0,86 \$	0,84 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,33 \$	0,33 \$	0,05 \$	0,06 \$	0,27 \$	– \$
Des dividendes	0,04	0,01	0,03	0,01	0,02	0,02
Des gains en capital	–	–	–	0,03	0,24	0,54
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,34 \$	0,08 \$	0,10 \$	0,53 \$	0,56 \$
Actif net à la fin de la période	11,15 \$	11,19 \$	10,79 \$	10,21 \$	9,99 \$	10,28 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	85 \$	148 \$	249 \$	214 \$	147 \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	7 646	13 186	23 081	20 994	14 664	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,03 % *	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,05 %	0,06 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,54 % *	0,39 %	0,35 %	0,41 %	0,67 %	0,06 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 % *	0,11 %	0,25 %	0,19 %	0,09 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	12,39 %	52,12 %	82,97 %	52,40 %	130,06 %	220,93 %
Valeur liquidative par part	11,15 \$	11,19 \$	10,79 \$	10,21 \$	9,99 \$	10,28 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 28 février 2021, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	47,28 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	52,72 %	100,00 %

Rendement passé

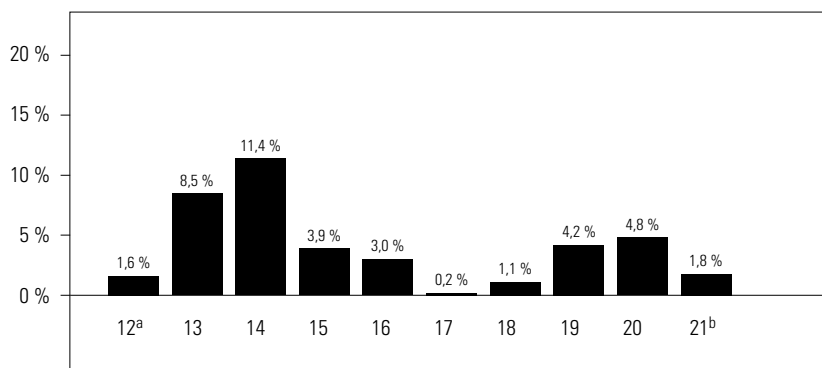
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

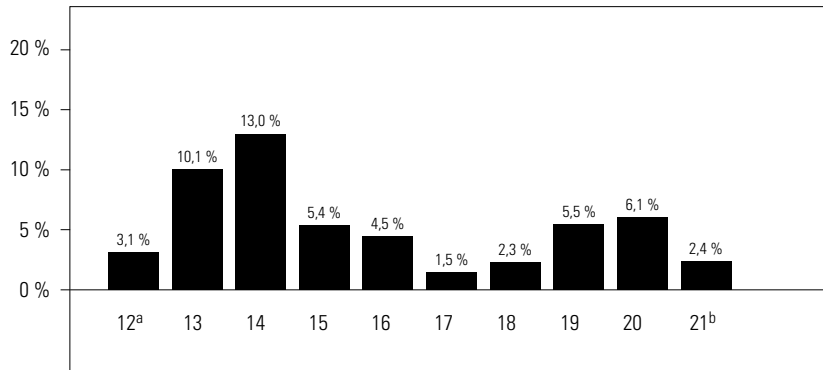
Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2012 couvre la période du 29 septembre 2011 au 31 août 2012.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

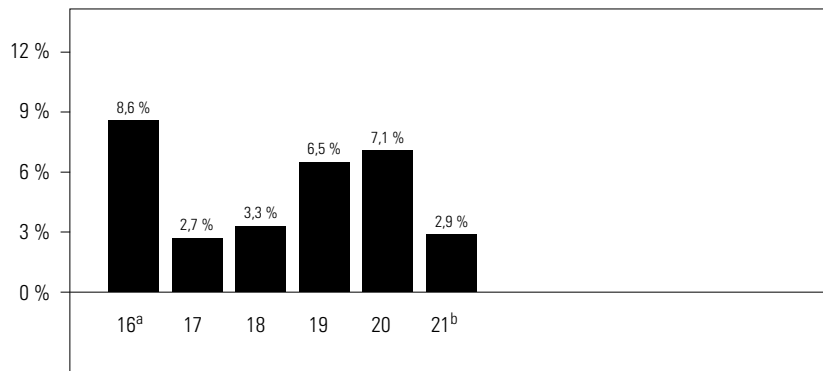
Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2012 couvre la période du 23 novembre 2011 au 31 août 2012.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

Le Fonds investit surtout dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et des renseignements supplémentaires sur le fonds sous-jacent à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
fonds de placement du marché monétaire	28,1	Fonds du marché monétaire Renaissance, catégorie O	28,1
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	14,9	Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance, catégorie O	14,9
Fonds communs de placement d'actions internationales	14,0	Fonds d'infrastructure mondial Renaissance, catégorie O	9,2
Obligations en devises	13,3	SPDR Gold Shares	6,0
Contrats à terme standardisés – titres de participation	11,0	Fonds métaux précieux CIBC, catégorie O	5,4
Services financiers	10,5	Fonds Chine plus Renaissance , catégorie 'O'	4,9
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	5,4	Contrat à terme sur indice Euro Stoxx 50, décembre 2024	4,4
Contrats à terme standardisés – revenu fixe	3,0	République d'Indonésie, série FR81, 6,50 %, 2025/06/15	4,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,4	République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	3,9
Trésorerie	-0,6	Contrat à terme sur obligation du Trésor de la Corée à 10 ans, mars 2021	3,0
		Contrat à terme sur indice composé FTSE de Kuala Lumpur de Malaisie, mars 2021	2,8
		République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2023/01/01	2,6
		République sud-africaine , série 2030, 8,00 %, 2030/01/31	2,5
		iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	2,4
		iShares MSCI Chile Capped ETF	2,1
		Contrat à terme sur indice MSCI de Singapour, mars 2021	1,9
		Contrat à terme sur indice Euro Stoxx 50, mars 2021	1,1
		Contrat à terme sur marchandises - Pétrole brut Brent, octobre 2021	0,8
		Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,4
		Trésorerie	-0,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.